



Adjoint de securité police nationale

Par **azerty12**, le **15/08/2013 à 15:39**

Bonjour,rnrnJ'ai quelques renseignements à vous demander.rnJ'ai un proche qui souhaite entrer dans la police nationale . Cette personne à passé et validé tout les tests pour entré en tant qu'adjoint de sécurité à la préfecture de paris. Écrit , oral , sport ,visite medical, signature de contrat . Il est passé devant les renseignements généraux mais à quelques antécédents , son ex-concubine ayant porté plainte il y a trois ans pour violence, mais ayant mentit avais retiré sa plainte et ayant avouer,ils ont alors tout deux eu un simple rappel a la loi , il est donc tout de même fiché au STIC . Devant les renseignements généraux de sa ville qui n'est pas pais ils ont répondu favorable. Seulement il viens de recevoir une lettre disant que du à cet antécédent il n'avais pas les qualification requise pour se poste mais pouvais répondre sous 8jours à cette lettre . Nous avons donc écrit une lettre correcte expliquant les faits , en remontant la réelle motivation, en demandant une réponse favorable en ayant revu le dossier et le cas échéant demandant un entretien dans leurs service. De plus le commandant des RG va contactez la préfecture de Paris afin d'appuyer sur le fait qu'il ne s'agissait que d'une simple dispute. Que pensez vous que va faire le préfet de paris répondree favorablement ou pas ? Car il a un casier judiciaire vide, juste fiché au stic .rnDans l'attente de réponse , merci d'avancernCordialement